

**Présents**

> Membres fondateurs

- CNRS : Christophe SORGER (représentant Alain FUCHS)
- École des Ponts ParisTech : Armel de La BOURDONNAYE, Gilles ROBIN
- ENVA : Philippe VINCENT (représentant Marc GOGNY)
- ESIEE Paris : Didier DEGENY (représentant Dominique PERRIN)
- IFSTTAR : Hélène JACQUOT-GUIMBAL
- INSERM : Marie-Pascale MARTEL (représentant Yves LEVY)
- UPEM : Gilles ROUSSEL (avec procuration de Lucie GOURNAY en fin de séance), Frédéric MORET (avec procuration de Damien LAMBERTON)
- UPEC : Christian CUESTA (avec procuration de Luc HITTINGER), Lucie GOURNAY

> Membres associés administrateurs

- CSTB : Robert BAROUX (représentant Etienne CREPON)
- ENSAVT : Amina SELLALI
- IGN : Denis PRIOU (représentant Daniel BURSAUX)

> Personnalité qualifiée

- UPE : Benoît LESAFFRE, vice-président

> Personnel d'UPE : Auziria MENDES

> Personnel enseignant-chercheur : Amina BECHEUR

**Membres invités**

> Invités permanents

- ANSES : Louis LAURENT (représentant Marc MORTUREUX)
- EIVP : Régis VALLÉE
- ESTP : Florence DARMON
- LRMH : Aline MAGNIEN
- Rectorat : Marie-Louise COFFRE (représentant Béatrice GILLE, rectrice de l'académie de Créteil, chancelière des universités)
- MEDDE : Philippe COURTIER (représentant Serge BOSSINI)
- UPE : Philippe TCHAMITCHIAN, administrateur provisoire
- UPE : Nelly TOCKO, agente comptable

> Invités

- DRRT : Samuel GUIBAL (représentant Bao NGUYEN-HUY)
- UPE : Frédérique PIGEYRE, directrice du DED
- UPE : Philippe AVRIL, directeur des services
- UPE : Monika BLANC, responsable affaires générales

**Membres absents et excusés**

- Personnalité qualifiée : Bernard DIZAMBOURG
- Collectivités territoriales : Valérie PÉCRESE, Conseil régional d'Ile-de-France
- Personnel enseignant-chercheur: Geneviève MARIGNAC
- Doctorants : Johann NICOD, Bertrand WODOCIAG
- AP-HP : Martin HIRSCH
- CHIC : Stéphane PARDOUX
- EFS : François TOUJAS
- ENSAPB : François BROUAT
- ENSAPM : Nasrine SERAJI
- FCBA : Georges-Henri FLORENTIN

## 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le Conseil d'administration délibère valablement si la majorité des administrateurs en exercice est présente ou représentée. Le nombre des administrateurs étant de 27 et le nombre d'administrateurs présents ou représentés s'élevant à 19, le quorum est atteint.

## 2. Approbation des comptes-rendus des séances des 7 décembre 2015 et 4 janvier 2016

Les comptes-rendus des séances du Conseil d'administration des 7 décembre 2015 et 4 février 2016 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 3. Points budgétaires

- Le compte financier 2015 d'UPE présenté par l'Agente comptable et l'affectation du résultat aux réserves sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.
- Un état récapitulatif des conventions signées en 2015 par UPE est présenté.

## 4. Association à UPE d'établissements et conventions d'association

L'association de l'Ecole nationale supérieure d'architecture Ville et Territoires (EAV&T), de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (ENSA-PB) et de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (ENSA-PM) est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Après avis du comité technique, les conventions d'association de l'Ecole nationale supérieure d'architecture Ville et Territoires (EAV&T), de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (ENSA-PB), de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (ENSA-PM), de l'École des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) et de l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP) sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'association du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et de l'Institut de veille sanitaire (InVS) ainsi que leurs conventions d'association sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 5. Convention avec la Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises (FNEGE) pour la formation en vue du doctorat par la VAE (décision)

Le projet de convention avec la *Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises* (FNEGE) pour la formation en vue du doctorat par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 6. Poursuite du dossier I-SITE (décision)

La délibération suivante est approuvée par 17 voix et 2 abstentions.

Etant donnés les enjeux de la labellisation *Initiative-Science-Innovation-Territoires-Economie* (ISITE), le Conseil d'administration souhaite que :

- le dossier de candidature FUTURE soit déposé en réponse à la phase de sélection de la deuxième vague de l'appel à projets IDEX-ISITE du Programme d'Investissements d'Avenir ;
  - soient explorées les pistes d'amélioration du projet FUTURE de manière à le hisser au niveau d'exigence requis ; tout en se plaçant dans la continuité des options stratégiques du projet déposé lors de la première vague, il s'agit d'analyser les critiques et les suggestions émises par le jury comme par diverses parties prenantes et de les prendre en compte lorsqu'elles sont jugées pertinentes.
- En ce qui concerne le volet scientifique du projet, le CA mandate l'administrateur d'UPE pour mettre en place un comité de pilotage scientifique chargé de l'élaboration des programmes appelés à le structurer.

Le 22 février 2016

L'Administrateur provisoire  
  
Philippe Tchamitchian